

L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

MOTRICE DE LA TRANSFORMATION BRETONNE

*Contribution pour
la prochaine mandature*

Élections régionales 2021



Parce que l'économie sociale et solidaire est un mode d'agir et d'entreprendre qui concerne 150 000 salarié-e-s, 13 500 établissements employeurs et plus d'un million de bénévoles et sociétaires,

Parce que ses acteurs interviennent dans tous les champs de l'activité humaine,

↳ Les organisations de l'ESS sont les partenaires au quotidien des collectivités bretonnes.

Cette période de crise multiforme conforte le positionnement de l'économie sociale et solidaire (ESS) comme **partenaire des politiques publiques**.

Pour cette raison, depuis plusieurs années, pouvoirs publics et organisations de l'ESS ont structuré leur écosystème de développement spécifique à la Bretagne, avec une forte culture de coopération entre acteurs de l'ESS et pouvoirs publics.

Le Conseil régional de Bretagne est directement concerné par l'économie sociale et solidaire, en tant que chef de file du développement économique d'une part, et en tant que pilote de politiques publiques d'autre part, lesquelles touchent bon nombre d'activités de l'ESS.

L'économie sociale et solidaire bretonne attend du prochain exécutif régional une continuité dans la politique ESS conduite ces dernières années, notamment la structuration de l'**écosystème de soutien à l'ESS**. Pour la prochaine mandature, elle propose une prise en compte plus large de la **transversalité de l'ESS** et souhaite co-construire une articulation renforcée avec les autres politiques sectorielles ou territoriales.

Ce texte présente la **contribution des représentant-e-s de l'ESS bretonne** sur la méthode et les actions à mener, afin que l'économie sociale et solidaire soit l'un des moteurs de la transformation de la Bretagne.

Les candidat-e-s pourront enrichir leurs analyses grâce aux propositions des réseaux sectoriels et fédératifs de l'ESS.

À consulter sur le portail de l'ESS : www.ess-bretagne.org



ÉCONOMIE SOCIALE & SOLIDAIRE EN BRETAGNE

UNE STRUCTURATION PAR SECTEURS ET STATUTS

UNE ORGANISATION TERRITORIALE ET OPÉRATIONNELLE

SECTORIELLE

Agriculture	Famille
Aide par le travail	Finance solidaire
Animation et éducation populaire	Formation
Artisanat	Habitat et logement
Arts du spectacle	Handicap
Banques coopératives et assurances mutualistes	Insertion
Consommation	Industrie
Construction	Jeunesse
Culture bretonne	Petite enfance
Économie circulaire et gestion des déchets	Sanitaire et médico-social
Éducation	Santé
Égalité et droits des femmes	Services aux personnes
Environnement	Solidarité internationale
	Soutien aux entreprises
	Sport
	Tourisme...

TERRITORIALE



19 PÔLES LOCAUX DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

= réseaux locaux d'acteurs de l'ESS

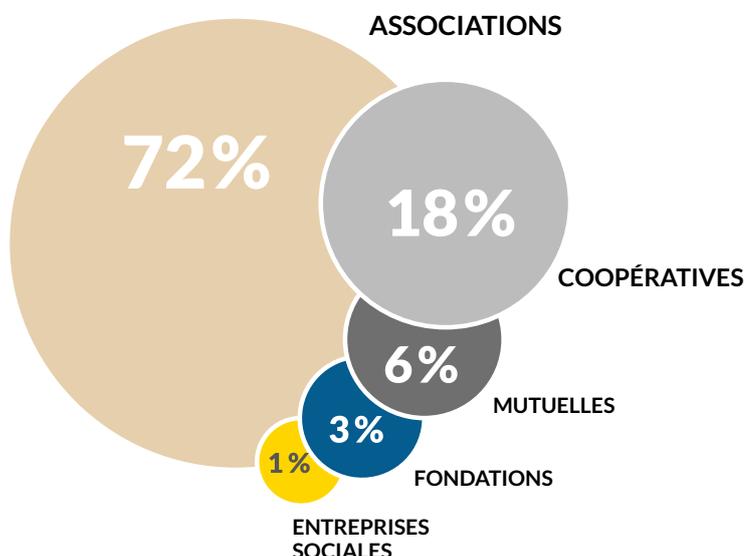


1 CHAMBRE RÉGIONALE DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

= réseau régional d'acteurs de l'ESS

STATUTAIRE

pourcentage de l'effectif salarié



SOUTIEN & ACCOMPAGNEMENT

Plusieurs structures

[France Active Bretagne, Coopératives d'Activités et d'Emploi, SCOP de l'Ouest, KEJAL, pôles ESS, TAG BZH, Cric, Cress...]

interviennent en complémentarité et en soutien au développement de l'ESS, au travers de plusieurs démarches et dispositifs :

[Incubateurs et Révélateurs des TAG BZH, Dispositif Local d'Accompagnement, Coopérative d'Éducation à l'Entrepreneuriat Collectif, Formation créateur-repreneur d'activité en ESS et Dirigeant d'Entreprise de l'Économie Sociale et Solidaire, Cap Création, Fonds de confiance...].

Cet écosystème d'accompagnement est soutenu par l'Europe, l'État et la Région ainsi que par les départements et les EPCI.



Favoriser l'implication, la prise de responsabilité, l'inventivité et le pouvoir d'agir collectif de la population

Nos priorités

Les organisations de l'ESS se distinguent des entreprises conventionnelles par l'implication des salarié·e·s et bénéficiaires dans leurs instances de décisions. En permettant à des personnes d'être à la fois décisionnaires et usagères, les acteurs de l'ESS reconnaissent la capacité de chacune et chacun à prendre part et à peser sur les choix et les activités économiques qui les concernent. Ce mode de fonctionnement participe à la construction de la citoyenneté économique, favorise la justice sociale et aide à combattre le repli sur soi - ressenti plus durement depuis un an.

En pratique, l'ESS permet aux citoyens de se saisir des questions économiques et ne plus en laisser le seul pilotage à des experts parfois éloignés de leurs réalités. Les habitants sont les témoins directs des besoins de leur territoire ; leur permettre d'intégrer des centres de décisions territorialisés favorise l'émergence de réponses socio-économiques nouvelles. Cette innovation - dite sociale - mobilise différents acteurs du territoire dont les collectivités, afin d'identifier des besoins mal ou peu satisfaits dans des domaines variés : alimentation, mobilité, énergie, habitat, environnement, santé... Cette diversité d'acteurs constitue le pilier de l'action collective, démocratique et participative.

Les corps intermédiaires - et notamment les associations - favorisent la participation citoyenne, avec le soutien des pouvoirs publics. C'est particulièrement le cas sur le public «jeunes», auprès desquels les structures d'éducation populaire interviennent, en valorisant et en développant le potentiel de chacun·e, en favorisant à la fois l'engagement collectif et l'émancipation des idées, en donnant accès à la culture et à la citoyenneté...

Quels projets pensez-vous initier ? Quelles actions souhaiteriez-vous mettre en place ?

- Favoriser la participation des habitant·e·s à la vie économique et sociale des territoires
- Soutenir de nouvelles formes d'engagement de la jeunesse bretonne et appuyer les conditions de cet engagement



Agir pour la transformation économique et sociale en construisant des réponses collectives et concrètes



En créant des emplois non-délocalisables, en œuvrant pour la cohésion sociale et la solidarité dans les territoires, l'économie sociale et solidaire apporte au quotidien les preuves qu'une autre manière de faire de l'économie est possible. Respectueuse des femmes et des hommes, de l'environnement, elle souhaite contribuer à faire évoluer les finalités et les pratiques de l'économie conventionnelle et publique. La transformation économique et sociale que nous souhaitons doit tenir compte des besoins essentiels humains et permettre à chacune et chacun de trouver sa place dans la société.

Afin de remplir ces objectifs, les organisations de l'ESS se dotent d'indicateurs différents, ceux du bien-être individuel et du vivre-ensemble : bien manger, accéder à un logement, se cultiver, bien vieillir, s'engager en bénévolat, etc.

Les acteurs de l'ESS bâtissent et expérimentent des réponses nouvelles, à travers l'entrepreneuriat collectif, les tiers-lieux, les démarches de progrès, la vie associative, etc. Pour que le développement économique profite à toutes et tous, des structures développent l'emploi avec l'insertion par l'activité économique ou créent des entreprises adaptées aux personnes en situation de handicap, forment des publics en précarité, s'appuient sur la finance solidaire...

Au-delà de leur contribution à des missions d'utilité publique, les organisations de l'ESS aspirent à ouvrir des espaces de discussions entre acteurs de l'ESS, entreprises et pouvoirs publics. Elles sont convaincues du bénéfice de la coopération dans l'élaboration des politiques publiques, en entretenant une vraie relation partenariale avec les collectivités.

Quels projets pensez-vous initier ? Quelles actions souhaiteriez-vous mettre en place ?

- Soutenir le développement d'expérimentations et d'innovations sur les territoires
- Favoriser des lieux de co-construction des politiques publiques

Contribuer à la transformation écologique de notre société pour sauvegarder nos ressources, notre planète et le climat



Les acteurs de l'ESS ont depuis longtemps relié la question sociale à la question environnementale : les plus précaires sont les premières victimes des problèmes environnementaux. C'est pourquoi l'ESS fait de la préservation de l'environnement, du cadre de vie et de la gestion des ressources une priorité.

Elle agit d'abord à travers les associations de protection de la nature et par le travail des réseaux d'éducation à l'environnement. Ces actions de sensibilisation trouvent écho dans la quarantaine de ressourceries bretonnes en activité.

La transition énergétique, en tant qu'axe de développement des territoires, se traduit par des activités concrètes de l'ESS : dans le monde agricole (circuits courts), dans la filière bois-énergie, en économie circulaire (seconde vie), sur l'éolien citoyen ou la mobilité (covoiturage solidaire)...

Convaincus que la préservation de l'environnement est un levier pour diminuer les inégalités, les acteurs ESS se sont historiquement appuyés sur l'insertion par l'activité économique, dans le domaine de la prévention et la gestion des déchets par exemple.

Enfin, pour accompagner les démarches de progrès des collectivités, l'économie sociale et solidaire forme les élu.e.s et agent.e.s à l'articulation des enjeux environnementaux et sociaux et les sensibilise sur une politique d'achat plus durable.

Quels projets pensez-vous initier ? Quelles actions souhaiteriez-vous mettre en place ?

- Soutenir l'insertion et la création d'emplois sur les activités liées à l'environnement (mobilité, agriculture, éco-circulaire...)
- Articuler transformation écologique et justice sociale

Les activités de l'économie sociale et solidaire concernent de nombreuses politiques et enjeux régionaux. Nous attirons votre attention sur ceux correspondant aux compétences de la Région, et sur lesquels l'ESS souhaite contribuer avec vous et l'ensemble des partenaires publics et privés.

La Bretagne, terre d'INNOVATION



Les évolutions du travail.

Métiers en tension, qualité de vie au travail, évolution du rapport au travail, nouveaux métiers, travail à distance... La crise sanitaire a accéléré ces mutations.

L'économie sociale et solidaire y apporte des réponses - **tiers-lieux, coopératives d'activités et d'emploi, développement des compétences sociales et professionnelles, innovations sociales...** - et doit continuer à en inventer avec vous.

La formation professionnelle - compétence du Conseil régional - doit continuer d'être un levier pour répondre à ces mutations. Nous proposons une **coordination renforcée entre la politique de formation professionnelle et celle de l'ESS** afin de mieux articuler les enjeux de filières et les spécificités des organisations de l'ESS.

CONSTRUIRE ENSEMBLE

La Bretagne, terre de SOLIDARITÉ



Le vieillissement de la population.

On le sait, la population bretonne vieillit. Ces personnes âgées ont des besoins et des attentes en termes de **santé, d'habitat, d'urbanisme, de mobilité, de services...** Et l'économie sociale et solidaire apporte là-aussi bon nombre de réponses anciennes ou très récentes.

L'enjeu du vieillissement doit être vu comme une opportunité et travaillé de manière partagée et coordonnée entre Départements et Région, au regard de leurs différentes compétences et afin de permettre l'émergence de solutions adaptées à chaque territoire.

ENJEUX DE LA BRETAGNE

La Bretagne, terre DURABLE



La transition écologique et énergétique.

Dans la continuité de la « Breizh Cop », l'économie sociale et solidaire souhaite prendre sa part sur l'enjeu climatique et environnemental par un accompagnement de ses acteurs dans cette transition. Par ailleurs, les projets d'ESS permettent d'**impliquer et d'associer les breton-ne-s et favorise l'acceptabilité sociale de ces enjeux.**

Nous souhaitons en particulier contribuer sur les **enjeux d'éducation à l'environnement, de mobilité inclusive et durable, d'éco-construction et d'énergies renouvelables citoyennes** car la Bretagne a le potentiel pour être une région leader en la matière.

La place de la jeunesse.

L'économie sociale et solidaire souhaite maintenir un partenariat actif concernant la politique jeunesse. Bon nombre de nos organisations sont en proximité avec les jeunes Breton·ne·s qui souhaitent inventer, imaginer la Bretagne d'aujourd'hui et demain, et **aspirent à donner du sens à leur vie, à travailler autrement.** Soyons encore collectivement plus ambitieux en multipliant les espaces et les occasions d'engagement collectif pour la jeunesse.

Le développement local de tous les territoires.

Territoires ruraux, urbains, littoraux... Tous sont percutés par les transformations démographiques, économiques, écologiques et culturelles.

La Région peut soutenir **les acteurs et actrices de l'économie sociale et solidaire qui innovent, créent de la richesse et des valeurs ajoutées économiques, sociales, démocratiques** concernant le **maintien des commerces, services et lieux de vie et la mobilité des habitants, la vie culturelle et la mixité sociale, la maîtrise du foncier et l'accès au logement, la réduction des inégalités face au numérique...**



À consulter sur www.ess-bretagne.org

Guide « Ce que l'économie sociale et solidaire apporte aux territoires - 100 innovations & acteurs ressources en Bretagne »

LES RÉPONSES AUX

Les précarités.

Entre la crise dite des « gilets jaunes » et la situation sanitaire actuelle, l'actualité rappelle avec force les situations dramatiques vécues par une partie de la population (par les jeunes, les personnes âgées, isolées, les demandeur·euse·s d'emploi, les migrant·e·s...).

Les acteurs de l'ESS sont en première ligne, avec et pour ces personnes, en apportant des réponses quotidiennes et concrètes **aux questions d'alimentation, de logement, de santé, de travail, de mobilité, de ruptures de parcours...** Continuons de construire ensemble ces réponses pour les plus fragiles d'entre nous.

La santé.

La période souligne avec acuité l'enjeu de l'accès aux soins par l'ensemble de la population.

Là aussi, **les structures de l'économie sociale et solidaire sont mobilisées pour assurer ces services et pour inventer des réponses nouvelles.** Elles ont besoin d'être **davantage reconnues** et prises en compte par les pouvoirs publics.

ET DE SES TERRITOIRES

La gestion des déchets et l'économie circulaire.

L'ESS est fer de lance dans de nombreux domaines : **2^e vie du textile, réemploi des matériaux du BTP, consommation collaborative...**

La vitalité de l'ESS en la matière doit continuer d'être accompagnée pour couvrir le territoire, **créer de nouvelles boucles d'économie circulaire et consolider les filières existantes et efficaces.**

L'alimentation et l'agriculture.

De nombreuses initiatives de l'économie sociale et solidaire visent à développer des formes d'organisation de production, de transformation et de distribution des produits alimentaires : **installations collectives, coopératives d'installation en agriculture paysanne - CIAP, ateliers de transformation locaux, groupements fonciers citoyens, associations et coopératives de producteurs et consommateurs, AMAP...**

Ces démarches collectives d'agriculture familiale, paysanne, biologique doivent être davantage soutenues et portées par une ambition politique claire, car elles répondent aux enjeux de la société : alimentation saine pour l'ensemble de la population, qualité de vie des actifs agricoles, maintien de l'emploi et des surfaces agricoles, respect de l'environnement...

COMMENT DÉVELOPPER DES ACTIVITÉS ET DES INNOVATIONS SUR LES TERRITOIRES ?

EN SOUTENANT LE MODE D'AGIR ET D'ENTREPRENDRE EN ESS

Nos propositions politiques

1 Soutenir l'écosystème ESS

L'économie sociale et solidaire s'est progressivement structurée, avec l'aide des pouvoirs publics, pour constituer un « écosystème » d'acteurs et d'actions favorable au développement des activités et innovations sur les territoires. Il est composé :

- de structures implantées au niveau local et régional : les pôles ESS et la CRESS
- des réseaux fédératifs et sectoriels
- des dispositifs d'accompagnement, de formation et de financement portés par : France Active Bretagne, les Coopératives d'Activités et d'Emploi, les SCOP de l'Ouest, KEJAL, les pôles ESS, les TAg BZH, le Collège coopératif en Bretagne, le Mouvement Associatif, le Cric, la Cress...

La Région Bretagne est très impliquée sur cet enjeu de structuration de l'écosystème ESS breton qui est reconnu – bien au-delà de la Bretagne – pour son efficience, sa réactivité et son ancrage territorial. L'ESS bretonne souhaite une continuité dans cet engagement tout au long de la prochaine mandature.

Après une phase de structuration, cet écosystème doit entrer dans une nouvelle phase de consolidation :

- Par le renforcement de l'offre de conseil et d'accompagnement en direction du tissu associatif local (développement d'un réseau d'acteurs de l'accompagnement à la vie associative).
- Par une attention renforcée sur les enjeux de pérennisation des activités de l'ESS avec une articulation étroite entre les logiques transversales/entrepreneuriales et les logiques sectorielles des fédérations.

2 Encourager les coopérations et les processus d'innovation

La complexité et l'articulation des enjeux de la période nécessitent plus que jamais de s'appuyer sur des logiques de coopération et d'innovation pour apporter des réponses pertinentes.

Nous proposons ici des points d'attention méthodologiques :

- Soutenir l'ingénierie de projets collectifs / coopératifs
- Favoriser l'interconnaissance entre acteurs publics, privés, ESS et habitant·e-s et la construction de visions partagées et des coopérations sur les enjeux et filières prioritaires
- Promouvoir les outils de la coopération territoriale (Société coopératif d'intérêt collectif - SCIC, Pôles Territoriaux de Coopération Economique - PTCE...)
- Soutenir l'animation, la structuration et la promotion des « co-recherches » entre acteurs ESS et monde de la recherche : recherche-action, recherche académique, recherche-développement...
- Permettre l'expérimentation, les phases de test, le travail sur le long-terme et le droit à l'échec
- Inscrire ces travaux dans des projets de coopération inter-départementale, inter-régionale, nationale, européenne et internationale
- Diffuser les innovations et favoriser leur essaimage

3

Soutenir les organisations de l'ESS dans leurs démarches de progrès

En complément des dispositifs d'accompagnement, de formation et de financement existants, les acteurs ESS bretons attendent du partenaire régional un soutien pour co-construire des réponses sur leurs enjeux suivants :

- La consolidation des modèles économiques et d'organisation en tenant compte des spécificités de l'ESS : projet social & projet économique, gouvernance collective...
- La transition écologique de l'ESS
- La qualité de l'emploi et la qualité de vie au travail
- L'égalité F/H et la lutte contre toutes les formes de discriminations

4

Se doter de nouveaux outils de financements

L'économie sociale et solidaire a la capacité d'impliquer financièrement les habitant.e.s au travers de leur épargne. De nombreux outils existent déjà :

- clubs CIGALES
- produits solidaires via les banques coopératives,
- foncières agricoles ou immobilières,
- fonds de dotation,
- financements participatifs, SCIC...

Il nous semble essentiel d'explorer avec la collectivité et les financeurs solidaires de nouveaux horizons permettant de mobiliser davantage l'épargne locale pour soutenir les initiatives locales, entrepreneuriales et citoyennes.

Enfin, l'économie sociale et solidaire demeure toujours à la lisière des financements de l'innovation et européens. C'est un axe de progrès commun. Nous proposons la mise en place d'une fonction conseil-ingénierie pour accompagner les structures de l'ESS dans la mobilisation des financements de l'innovation (PIA, plan de relance...) et européens dans le cadre de la nouvelle programmation européenne 21-27.

5

Soutenir les secteurs en difficulté ou en tension

Plusieurs secteurs d'activités dans lesquels l'ESS est fortement implantée rencontrent des difficultés structurelles accentuées avec la crise sanitaire : le tourisme, l'animation, l'aide à domicile, la culture, le sport...

Sur ces secteurs d'activités - qui pourront être complétés -, nous demandons la co-construction de plans de soutien pluriannuels avec l'ensemble des acteurs et pouvoirs publics concernés.

6

Susciter l'engagement et la participation des habitant.e.s

L'ESS permet à la population de ne pas subir mais d'être actrice dans la construction des réponses socio-économiques aux problèmes rencontrés. Ce « pouvoir d'agir collectif » ne peut être de la seule responsabilité de l'ESS et doit être soutenu par les collectivités locales par :

- La participation des Breton-ne-s dans les espaces de politiques et stratégies territoriales locales en allant plus loin que la simple concertation : des habitant.e-s réellement acteur-ric-e-s des transformations à l'œuvre
- La sensibilisation des élu-e-s et services aux approches participatives
- Le soutien aux démarches et espaces de mobilisation et d'engagement de la population : éducation populaire, tiers lieux...
- L'implication de la collectivité dans des projets économiques avec les habitant.e.s (SCIC...)

7

Promouvoir des modalités de contractualisation favorisant l'initiative des acteurs, la coopération et les achats responsables

C'est une demande récurrente des acteurs qui peine à être entendue : les appels à projets sont le plus souvent inadaptés pour les activités de l'économie sociale et solidaire. Nous rappelons qu'il est préférable de s'appuyer sur des modalités de conventionnements d'objectifs pluriannuels permettant de soutenir des initiatives ascendantes des acteurs et la co-construction de réponse avec la collectivité sur du moyen-long terme.

S'agissant de la commande publique (quand l'initiative vient de la collectivité), les logiques de mise en concurrence n'ont pas de sens si elles sont systématiques. De nombreux cadres existent (SIEG, code des marchés publics...) pour privilégier les relations contractuelles partenariales et équilibrées. Nous sommes particulièrement interrogatifs s'agissant de la mise en concurrence dans le secteur de la formation professionnelle, qui fragilise les équilibres des structures par des logiques de « stop and go ». L'ESS ne se considère pas comme un « sous-traitant » de l'action publique mais comme un partenaire. Les organisations et entreprises de l'ESS souhaitent co-construire les réponses à partir des besoins exprimés par la collectivité.

Enfin, la collectivité doit continuer d'améliorer ses pratiques d'achat responsable (dans le cadre du SPASER - schéma des achats responsables). Nous nous tenons à la disposition de la collectivité pour travailler sur les modalités de référencement des activités de l'ESS correspondant aux univers de l'achat responsable, notamment pour les clauses sociales avec le secteur de l'insertion par l'activité économique ou le secteur adapté.

...ET EN INSCRIVANT L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE AU SEIN DE LA COLLECTIVITÉ

Nos propositions d'organisation

8 Organiser et animer la transversalité de l'économie sociale et solidaire dans l'ensemble des politiques régionales

L'expérience des collectivités permet de repérer quelques bonnes pratiques pour animer cette transversalité de l'ESS au sein de la collectivité régionale :

INTERNE

Mettre en place une délégation politique et opérationnelle (service et budget) dédiée à l'économie sociale et solidaire, vie associative et innovation sociale afin :

- D'assurer la cohérence de la politique au sein de la collectivité et de piloter et mettre en œuvre la feuille de route
- Être l'interlocuteur de référence en externe des partenaires de l'écosystème de soutien à l'ESS
- Être l'interlocuteur de référence en interne des politiques et services particulièrement concernés

Penser et animer les articulations sur l'ESS avec les territoires infra-régionaux (élu-e-s et services)

- Intégrer régulièrement l'ESS dans les rencontres, sur les compétences partagées
 - Soutenir les EPCI dans leur politique de soutien à l'ESS
 - Organiser des rencontres avec les directions territoriales sur l'ESS
 - Organiser une session annuelle de présentation des dispositifs ESS aux EPCI, puisque la Région est cheffe de file du développement économique

Construire les articulations entre la politique ESS et les autres politiques et directions sectorielles et territoriales

- Définir des objectifs relatifs à l'ESS pour les politiques sectorielles de la collectivité (par exemple via une délibération sur la transversalité de l'ESS), par exemple sur :
la jeunesse, l'agriculture, le développement économique, l'Europe, la culture, le tourisme, le sport, les déchets et l'économie circulaire, l'environnement, la formation, la politique territoriale...
- Identifier avec elles/eux les enjeux d'articulation et les priorités de travail de la mandature
- Faciliter les bilans «inter-services» pour permettre une lecture partagée des actions menées
- Sensibiliser et former les élu-e-s et services aux spécificités et caractéristiques de l'économie sociale et solidaire (fonctionnement, modèle économique)

9

Contribuer à la stratégie régionale ESS 2021-2024 et s'impliquer dans les espaces de travail collectifs

Les réseaux de l'ESS et les pouvoirs publics (État, Région, Départements, EPCI) ont depuis 2012 organisé progressivement, en lien avec les lois ESS et NOTRe, des modes de collaboration permettant de s'accorder collectivement sur un certain nombre de priorités et de déterminer les rôles complémentaires de chaque partie prenante.

C'est le cadre de la stratégie régionale de l'économie sociale et solidaire (SRESS), dont la prochaine sera adoptée courant 2021 pour la période 2021-2024 ; cette SRESS constituant le volet ESS du futur SRDEII.



Pour cette mandature, nous souhaitons :

- Une continuité de l'implication dans les travaux de la stratégie régionale ESS
- Une implication de la collectivité dans les espaces de travail thématiques (économie circulaire, bien vieillir, alimentation...) en cours de définition dans le cadre de la future stratégie régionale ESS 2021-24 (voir pages 6 et 7)
- Un soutien sur la proposition des parties prenantes actuelles sur l'organisation régulière d'une conférence territoriale de l'action publique (CTAP) - ou équivalent - dédiée à l'économie sociale et solidaire

Ces propositions s'inscrivent dans une continuité de l'action conduite, avec le souhait appuyé de franchir une marche supplémentaire dans la prise en compte de l'ESS dans les politiques régionales. Ces propositions ne pourront être mises en œuvre qu'à la condition d'une délégation politique forte et des moyens budgétaires à la hauteur de cette ambition.

La Chambre régionale de l'économie sociale et solidaire rassemble **110 réseaux régionaux et structures locales de l'économie sociale et solidaire**, de différents statuts - associations, coopératives, mutuelles, fondations, entreprises sociales - et secteurs d'activité* :

Accueil du jeune enfant :
Acept 29, En jeux d'enfance

Agriculture, alimentation :
Coop de France Ouest, Scarabée Biocoop, L'assiette coopérative, Terre de Liens

Aide à domicile :
UNA, ADMR

Animation-Education populaire, Familles-enfance-jeunesse :
Fédération des centres sociaux de Bretagne, ESPER, Familles Rurales de Bretagne, Uraf, Urhaj, Urpep, Fédé B, Unis-cité Bretagne, Cric, Essor35, Pimms de Rennes et Brest, Agora services

Assurances mutualistes :
Macif, Maif

Banques coopératives :
Crédit coopératif de Bretagne, Crédit Mutuel Arkea, Caisse d'Épargne Bretagne Pays de la Loire, Banque Populaire Grand Ouest, Crédit Agricole en Bretagne

Construction :
Approche éco-Habitat, Coop de construction, Compagnons bâtisseurs

Culture :
Corlab, Fédé Breizh des Arts de la Rue, Gesticulateurs, Danse à tous les étages

Économie circulaire et gestion des déchets :
Tribord, EBS Le Relais, Ressources T, Emmaüs Action Ouest, Tri Porteur de Landerneau

Environnement :
CoBen, UR CPIE Forêt de Brocéliande, Enercoop Bretagne

Formation :
Askoria, Collège coopératif en Bretagne, Fédération régionale des MFR

Handicap et aide par le travail :
Les Genêts d'or, Unea, le Graal, Urapei Bretagne, Creai

Insertion :
Chantier École Bretagne, Coorace Bretagne, Fédération des entreprises d'insertion Bretagne

Protection de l'enfance :
Sauvegarde de l'enfance et de l'adolescence 29, 56 et 35

Sanitaire et médico-social :
Uriopss, Don Bosco, Fondation Massé-Trevidy

Santé :
Chorum, MGEN, Mutuelle Entraïn, Harmonie Mutuelle, Mutualité Française Bretagne, Mutualité Française des Côtes d'Armor, Mutualité d'Ille-et-Vilaine, Solimut centre océan, Mutuelles de Bretagne

Solidarité :
Fédération des acteurs de la solidarité

Soutien aux entreprises - accompagnement :
Espace Associatif de Quimper, Gedes, Face Cezam Bretagne, Entreprendre au Féminin, TAg35, TAg29, Service commun d'achats, Cigales de Bretagne, Groupe UP, Kejal, Adere France Bretagne, France Active Bretagne, La ruche solidaire

Sport :
Cros Bretagne

Tourisme :
Unat Bretagne, Ara Hôtel

* De nombreux réseaux et structures sont multi-sectoriels, un seul secteur est ici mentionné pour faciliter la lecture.

Elle rassemble également les **pôles de l'économie sociale et solidaire** qui regroupent eux-mêmes près d'un millier de structures locales :

Adess du Pays de Morlaix
Adess du Pays de Brest
Adess du Pays de Cornouaille
Adess Ouest-Côtes-d'Armor
Adess Centre Bretagne
Adesk

Cades
C2Sol
EcoSolidaireS
ESS' PRance
E2S Pays de Vannes
Horizons Solidaires

PEPS Auray
Pôle ESS du Pays de Brocéliande
Portes de Bretagne Solidaires
Réso Solidaire
Rich'ESS
Vallons Solidaires

Et les **têtes de réseaux généralistes** :

Le Mouvement Associatif de Bretagne
L'Union Régionale des Scop & Scic de l'Ouest
L'UDES (syndicat employeur de l'économie sociale et solidaire)

Cress Bretagne
Immeuble Le Quadri
47 avenue des Pays-Bas
35200 Rennes



WWW.ESS-BRETAGNE.ORG

Candidat.e.s à l'élection régionale, vous souhaitez nous rencontrer ?

Contactez-nous au
07 48 72 51 19, ou par mail
sur cress@cress-bretagne.org